Numéro 906
PRIX: 1 euro
JUILLET/AOUT 2019

UD NORD

ÉTÉ 2019

COUP DE CHAUD AUX URGENCES

Page 5

Pages 4 - 8 - 9

QUIZ SECU

JOURNÉES D'ÉTÉ

Pages 10 et 11

43e Congrès
nord 59 la cgt union départementale
4-5-6 Décembre 2019
Dunkerque Bât. L'Avenir

ÉCLA ~ TS

ÉCHANGE COOPÉRATION LOISIRS ANIMATION ~ TOURISME SOCIAL

Un outil de la CGT d'aide aux collectivités (CE, associations) dans la réalisation de leurs œuvres sociales et plus encore.

ENSEMBLE POUR LE DROIT AUX VACANCES AUX SORTIES ET AUX LOISIRS POUR TOUS !

ÉCLA ~ TS est une association à but non-lucratif œuvrant dans la région des HAUTS-DE-FRANCE.

POUR NOUS RENCONTRER

03 20 05 10 12

contact@ecla-ts.fr

www.ecla-ts.fr

ASSOCIATION ECLA ~ TS • VILLAGE CREATIF • 10 RUE DE LA CENSE • 59650 VILLENEUVE-D'ASCQ
03 20 05 10 12 • WWW.ECLA-TS.FR • MEMBRE DU RESEAU ANCAV-TT • AGREMENT IM059100025

EDITO

On le redoutait ce rapport Delevoye sur les retraites par points.
Et les doutes sont au rendez-vous !

Pascal SZABO
Secrétaire adjoint
Espace ORGA

Obligation de prendre sa retraite à 64 ans sous peine de décote (5 % par an). Cette limite de 64 ans n'est pas figée et reculera automatiquement avec l'augmentation de l'espérance de vie. Pour la génération née en 1980 l'âge du taux plein sera de 65 ans 5 mois et pour la génération 1990, il sera de 66 ans 3 mois.

Baisse mécanique des retraites avec un salaire moyen calculé sur toute la carrière (contre 25 ans dans le privé, 6 derniers mois dans le public).

Baisse général du taux de remplacement des retraites. Dans l'avenir, un salarié du privé ayant un salaire mensuel de 1 800 € en début de carrière et 2 700 € en fin de carrière (soit une progression moyenne annuelle de 1 % hors inflation) verra sa retraite passer de 1 650 € dans le régime actuel à 1 340 € dans le système Delevoye s'il part à 64 ans et à 1 200 € s'il part à 62 ans. Perte 18.5% dans un cas, 26.75 % dans l'autre.

Pour un fonctionnaire, dans la même situation sa retraite passera de 1584 € à 1340 € soit 15.5% de diminution pour un départ à 64 ans et à 1 200 € à 62 ans soit presque 24% de perte (Le salaire est constitué de 80% de traitement et 20% de primes).

Gouvernance totale de l'Etat dans le nouveau système avec un mécanisme de régulation automatique du niveau des pensions.

Mutualisation des missions de trésorerie des services publics au sein de l'ACOSS.

Blocage du PIB consacré aux retraites à 14 % alors que l'on sait qu'il faudrait consacrer entre 21 % et 22 % du PIB pour garantir le niveau des retraites en 2050 car le nombre de retraités augmentera de plus de 6 millions alors que la population active restera sensiblement identique.

Fin des régimes de retraite des Fonctionnaires et des régimes spéciaux qui sont tous intégrés dans la Retraite Universelle avec pour conséquence recul du départ à 62 ans pour tous.

Sans compter que les exemples chiffrés du rapport Delevoye relèvent autant de comparaisons truquées voire de manipulations selon bon nombre d'experts.

Bref, un avenir plus que sombre pour nos enfants que nous allons laisser crever au travail et obliger de travailler après leur départ en retraite comme en Suède, en Angleterre ou bien entendu à chercher à compléter leur future retraite de misère en se tournant vers les banques et les assurances.

SOMMAIRE

Edito	Page 3
Quiz sécurité sociale	Page 4
Info luttes	Pages 5 - 6 - 7
Réponses quiz sécurité sociale	Pages 8 - 9
Journées d'été	Pages 10 - 11
Indecosa	Page 12
Infos	Page 13
U.S.R	Page 14
Agenda	Page 15

Dépôt légal à parution JUILLET/AOUT 2019– mensuel Commission paritaire 0224S5921
Directeur de la publication : David ROTOLO 254, Boulevard de l'Usine 59030 LILLE Cedex com@cgt59.fr
☏ 03.20.62.11.62 contact@cgt59.fr www.cgt59.fr UD CGT NORD
Impression : KAPPA Communication 79 Rue Winston Churchill 59160 Lomme
N°906
Prix : 1 Euro - ISSN0152-383X

QUIZ SÉCURITÉ SOCIALE

Qui gouverne la Sécurité Sociale ?	L'état ❑	l'état et les Partenaires Sociaux ❑	Le Haut Conseil de la santé publique ❑
Comment est financée la Sécurité Sociale ?	Par la TVA ❑	Par des Cotisations ❑	Par des impôts affectés et des cotisations ❑
Combien de branches compte la Sécurité Sociale ?	3 ❑	4 ❑	5 ❑
De quoi dépend le montant des cotisations ? versées par chaque assuré	De sa santé ❑	De son age ❑	De son salaire ❑
En quelle année la Sécurité Sociale a-t-elle été crée ?	1936 ❑	1945 ❑	1968 ❑
Que ce que l'ONDAM ?	Un organisme chargé de contrôler la dette de la SS ❑	Un fromage hollandais bon pour la santé ❑	Un indicateur de maîtrise des dépenses de santé ❑
Les agents de la Sécurité Sociale sont ?	Des salariés de droit privé ❑	Des fonctionnaires ❑	Des agents publics ❑
Qu'est-ce que la CSG ?	Une cotisation Sociale ❑	Un impôt ❑	Une taxe parafiscale ❑
Quel est le montant des dépenses de l'Assurance Maladie en 2017 ?	90,3 milliards ❑	107,4 milliards ❑	190,7 milliards ❑
Quelle part représente l'indemnisation des arrêts de travail dans les dépenses de l'Assurance maladie ?	5% ❑	13% ❑	25% ❑
De quoi dépend l'âge de départ en retraite d'un salarié ?	De son âge ❑	De son nombre de trimestres de cotisation ❑	De son âge et de son nombre de trimestres de cotisation ❑
Qu'est-ce que le minimum contributif ?	Le montant minimum d'une indemnité journalière ❑	Le montant minimum d'une retraite ❑	Une cotisation mutuelle minimum ❑

Réponses en pages 8 et 9.....

La lutte des Urgentistes se poursuit et s'amplifie durant la période estivale…

La résistance est bien là, dans le Nord comme sur toute la France où 224 unités de soins sont en grève, sous le regard médusé de la Ministre des solidarités et de la santé, Agnès BUSYN.

A Cambrai, Denain, Douai, Dunkerque, Lille, Maubeuge, Roubaix, Seclin … de nombreux préavis ont été déposés durant l'été.

Qu'il s'agisse du 2, 9, 18 juillet et du 1er aout, les personnels des Urgences de Lille, se sont mobilisés sur le parvis du bâtiment des réanimations de Salengro.

Le 23 juillet, les sages-femmes, aides-soignantes et auxiliaires de puériculture des Urgences Gynéco-obstétricales, du bloc des naissances et de la maternité de l'hôpital Jeanne de Flandre se sont aussi mis en grève, sous l'impulsion de la CGT.

« **PLUS DE MOYENS TANT EN TERME DE DELAI DE PRISE EN CHARGE QUE DE CAPACITE D'ACCUEIL AFIN D'ASSURER UNE PRISE EN CHARGE DE QUALITE DES PATIENTS** ».

Plus largement, le personnel avec la CGT, réclame l'arrêt des suppressions de lits, la création de postes et l'augmentation du point d'indice.

Cette situation désastreuse est purement et simplement la conséquence de la politique santé du gouvernement Philippe, dont le maître mot sonne avec rentabilité, ceci au détriment des patients et du personnel.

Une pétition de soutien au mouvement en direction des usagers et des salariés est en cours. Signez et faites signer massivement !
La lutte continue…

Le service public « c'est la seule richesse de ceux qui n'en n'ont pas »…

Durant tout l'été, les camarades des finances publiques sont restés mobilisés contre les fermetures de trésoreries, que leur direction appelle « réorganisation territoriale des services », mais qui en réalité désorganise l'ensemble des trésoreries, en mettant fin à un service public de qualité et de proximité, en direction des acteurs locaux et des citoyens.

Plus déterminé que jamais, la CGT des finances publiques dénonce:

Les suppressions d'emplois à la DGFiP, cible privilégiée de DARMANIN, où plus de 50 % des 15 000 postes seront supprimés dans les services de l'État, et la confirmation de la suppression de 70 000 postes d'agents territoriaux dans les collectivités locales.

Un service d'accueil low-cost, où les agents de finances des points de contact (Maison Service aux Publics, Maison France Service, SA La Poste, mairies) seront remplacés par des animateurs polyvalents !

La **privatisation du recouvrement du budget de l'état**, avec la fin du numéraire et le recouvrement de l'impôt chez les buralistes, mettant fin à la discrétion professionnelle et à l'étude personnalisée des dossiers traitant des difficultés de paiement.

La nouvelle organisation des conseillers des collectivités locales, qui provoque les conditions de la fin de la séparation ordonnateur-comptable.

L'industrialisation des taches dans de futures «usines fiscales», déshumanisantes et dévalorisantes professionnellement, mettant fin, ainsi, au métier des finances publiques.

Les conséquences de la réforme de la fonction publique, de la casse du statut des fonctionnaires, de la réforme des retraites, du gel des salaires et du point d'indice… Éléments garantissant, pour toutes et tous, un service public de qualité.

L'absence de transparence des directions locales dans la gestion des projets concernant tous les agents, ce qui crée un climat anxiogène pour tous les grades et tous les métiers. Le comportement de la DGFiP ne doit pas être le terreau d'un nouveau syndrome « France Télécom ».

La lutte ne fait que commencer…

Les facteurs dans l'action…
Pesons sur les décisions à venir!

Partout en France, depuis plusieurs mois maintenant, les luttent se développent à la Poste, mais aussi dans les Filiales (Viapost, Chronopost, Médiapost…).

Le Nord ne pas fait exception, bien sûr! En plus des fortes mobilisations dans le département (Roubaix, Lille, ACP Lezennes, Armentières…), la période estivale a été l'occasion pour les militants CGT d'aller à la rencontre de leur collègue, afin d'amplifier cette mobilisation dés le mois de septembre. Les camarades sont allés à la rencontre des usagers sur les marché de Lille, Dunkerque, Douai, Valenciennes, avec un mot d'ordre: **« Facteurs, usagers: même combat !»**

De nombreux salariés contestent la stratégie et la politique générale du Groupe La Poste, en matière de réduction d'effectif, de dumping social, de politique salariale, de dégradation du service public postal…

Les revendications sur les salaires, l'emploi, la retraite, les conditions de travail et le service public sont nombreuses et très ancrées dans les services.

De son coté, la direction fait la sourde oreille et n'a qu'un seul mot à la bouche pour expliquer sa politique: « Baisse du trafic ». Pourtant, la Poste réalise un bénéfice net de 798 millions d'€ en 2018, a touché 1 milliard d'€ en 3 ans avec le CICE et a annoncé, le 31 juillet lors d'un conseil d'administration, un plan d'économie de 300 millions d'€.

La CGT est convaincue qu'un autre avenir est possible pour les métiers du courrier et les postiers ! Pour cela, elle a initié une grande consultation , afin que les salariés s'expriment sur leur travail et qu'ils prennent connaissance des propositions de la CGT:

- Mettre fin à la mise en concurrence des salariés par l'unicité du Groupe et la complémentarité des activités, sur la base de droits et de garanties de haut niveau, pour l'ensemble des salariés du Groupe.
- Des droits nouveaux en faveur des salariés afin de pouvoir intervenir sur le contenu, l'organisation, la durée et la finalité du travail ainsi que sur la gestion et la stratégie du Groupe.
- Un pole financier public au service des intérêts des salariés, usagers et collectivités afin de promouvoir le service public, la relance de notre politique industrielle et un environnement durable
- Une présence postale quotidienne de proximité et humanisée dans le cadre d'une égalité de traitement des usagers.

RÉPONSES QUIZ SÉCURITÉ SOCIALE

1/ Qui gouverne la Sécurité Sociale ?

Réponse : l'état et les Partenaires Sociaux

Normalement ce devrait être uniquement les syndicats de salariés qui gouvernent la sécu. Le pognon de dingues, pardon, l'argent de la Sécu provient en effet des cotisations donc de notre salaire.

Merde j'ai presque donné la réponse de la question 2.

2/ Comment est financée la Sécurité Sociale ?

Réponse : Par des impôts affectés et des cotisations

A l'origine, l'ensemble des recettes de la sécu provenait des impôts. Maintenant c'est environ 50 %. Le reste, c'est de la CSG et diverses impôts et taxes.

3/ Combien de branches compte la Sécurité Sociale ?

Réponse : 4 Branches

La Branche Maladie – La Branche famille (les alloc !) – la branche Vieillesse (les retraites) – l'ACOSS , c'est quoi ce machin ? C'est l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale. Oui, ça ne t'avances pas ! C'est l'ensemble des URSSAF, là où les patrons devraient verser nos cotisations. Au minimum, les patrons « oublient » de verser entre 7 et 20 milliards d'€ aux URSSAF.
L'ACOSS n'a récupéré que 640 millions en 2018. C'est qui qui fraude ?
Ah oui, les Accidents du travail ne constituent pas une branche à part entière. Ils sont rattachés à la Branche Maladie !

4/ De quoi dépend le montant des cotisations versées par chaque assuré ?

Réponse : De son salaire

Bin oui hein ! Si tu n'as pas répondu correctement, tu n'as qu'à dire à ton tôlier de ne plus te donner ton bulletin de salaire.

5/ En quelle année la Sécurité Sociale a-t-elle été créée ?

Réponse : 1945

T'as pas bien répondu ? T'as pas fait ton Niveau 1 ou tu dormais pendant que le formateur essayait de t'expliquer ?

6/ Qu'est-ce que l'ONDAM ?

Réponse : Un indicateur de maîtrise des dépenses de santé

Plus exactement c'est, l'Objectif National des Dépenses de l'Assurance Maladie. Mis en place en 1996 par le gouvernement de … je ne sais plus qui mais on s'en bat les steaks, cet indicateur indique (c'est ti pas un pléonasme ça ?!) l'évolution d'une année sur l'autre à ne pas dépasser en ce qui concerne les dépenses de santé.
Voilà !
NB : Si tu as bien répondu à cette question, tu peux envisager un mandat au Conseil d'une CPAM !
Par contre si tu as répondu « Un fromage hollandais » bin, pars à la CFDT !

7/ Les agents de la Sécurité Sociale sont ?

Réponse : Des salariés de droit privé

Bin oui et alors, ç'est gênant ?

8/ Qu'est-ce que la CSG ?

Réponse : Un impôt

Et pourquoi que c'est un impôt? Parce que la CSG n'est pas seulement prélevée sur les salaires. D'autres revenus sont soumis à la CSG tels, les jeux, les revenus du patrimoine, certains placements etc. La part de la CSG dans le financement de la Sécu augmente alors que la part des cotisations quant à elle, diminue. C'est une étatisation progressive de la Sécu pour ensuite en donner la partie la plus rentable aux banques et aux assurances privées.

9/ Quel est le montant des dépenses de l'Assurance Maladie en 2017 ?

Réponse : BEAUCOUP ! Pardon 190,7 milliards

C'est maintenant que je dois écrire : C'est BEAUCOUP ! 12 % du PIB en 2009, 11 % en 2016 ! Tient ça baisse ?!
Aux Etats Unis c'est 16 % du PIB. Chiffre constant depuis des décennies. Alors, ce n'est pas à cause de la Sécu que l'on dépense autant pour se soigner ? Serait-ce parce que les assurés sont tout simplement … malades ?

10/ Quelle part représente l'indemnisation des arrêts de travail dans les dépenses de l'Assurance maladie ?

Réponse : 5%

Tu as répondu quoi ? 13 %, 25 % ! N'importe quoi ! Tu regardes TF1 ou quoi ?
La France ne se situe pas sur le podium de l'absentéisme. Des chercheurs du CNRS ont étudié le comportement vis à vis de l'absence au travail des Européens entre 1994 et 2001. Leur constat, relaté dans le document « Les déterminants individuels des absences au travail : une comparaison européenne » montre que **la France se situe entre 10% et 11% d'absence** (**pour raison de maladie ou non**), tandis que les Pays-Bas oscillent entre 16% et 18%. Le taux d'absence grimpe entre 20% et 28% pour le Danemark.

11/ De quoi dépend l'âge de départ en retraite d'un salarié ?

Réponse : De son âge et de son nombre de trimestres de cotisation

Ça c'est pour le moment. Le MEDEF, la CFDT et LREM veulent tout changer. Tu n'es pas au courant ? Tu n'as pas lu le rapport Delevoye ? Tu lis le Journal de l'UD ou tu le laisses dans son emballage au local syndical ?

12/ Qu'est-ce que le minimum contributif ?

Réponse : Le montant minimum d'une retraite

A ne pas confondre avec le minimum vieillesse qu'est l'ASPA. Le minimum contributif ne représente que le montant minimum de la pension versée par la Sécu. L'ASPA comprend des « aides » de l'Etat en cas de ressources très faibles pour les personnes âgées.

TOTAL DES POINTS :

Si tu as + de 10 points, c'est excellent ! Tu as trouvé le bon syndicat : la CGT

Si tu as entre 8 et 10 points, ce n'est pas mal ! Mais tu peux faire mieux. N'hésite pas à continuer de te former et de lire NVO, le Journal de l'UD, Le Peuple, Ensemble …

Si tu as entre 5 et 7 point, tu m'inquiètes ! Soit la Sécu, tu t'en fiches un peu, soit tu regardais KAAMELOTT en répondant au Quiz. Dans le second cas, c'est pardonnable, dans le premier cas, il faut absolument participer aux journées de formations organisées par l'UD sur la Sécurité Sociale (rapproche toi de ton UL)

Si tu as entre 3 et 4 point, C'est assez désespérant ! Bon tout n'est pas perdu mais, BORDEL FAIS UN EFFORT !
Si tu as moins de 3 points, tu n'es pas adhérent à la CGT et tu as trouvé ce quiz par hasard. Peux être es tu adhérent à LREM ou à la CFDT ?

Aulnoye-Aymeries le 12 juillet 2019

Emile, Finance publique.

« En septembre, mobilisons nous massivement contre la destruction et le démantèlement des Services publics ! »

Éric, Facteur.

« En septembre, pour gagner, la mobilisation de tous les travailleurs est indispensable ! »

Henri, Cheminot.

« En septembre, imposons une autre politique, mobilisons nous pour gagner ! »

Jean-Michel, Imprimerie Nationale.

« En septembre, pour défendre notre sécu, nos retraites et gagner de nouveaux droits la mobilisation doit être générale ! »

Lille le 23 aout 2019

Isabelle, CHU de Lille.

« Septembre, la convergence de tous les mécontentements et de toutes les colères ! »

Brigitte, CAF du Nord.

« En septembre, j'attend une forte mobilisation des salariés pour préserver nos conquis ! »

Karine, CH de Douai.

« En septembre, j'attend une bonne mobilisation, afin de garder nos régimes actuels et non un seul régime par point ! »

Valérie, commerce.

« Septembre, pour défendre notre retraite à 60 ans, à taux plein et en bonne santé ! »

Colloque européen INDECOSA-CGT

Le jeudi 3 octobre 2019, l'association de défense des consommateurs INDECOSA-CGT organise au siège de la confédération CGT à Montreuil, un colloque européen intitulé « changement climatique et consommation, quels liens ? »

C'est le second volet d'un cycle sur trois ans qui s'inspire des trois piliers du développement durable, en l'occurrence : Social – Environnemental - Economique.

Ce cycle intitulé « la face cachée des produits que nous consommons » met en lumière le paradoxe d'une consommation qui se veut accessible au plus grand nombre mais qui crée de profonds bouleversements sur terre.

Afin de préparer cet évènement, Indecosa-CGT propose 2 dossiers qui font un état des lieux non-exhaustif du réchauffement climatique et des mots clés qui y sont associés, afin de mieux comprendre les enjeux.

Le bulletin d'inscription est a renvoyé au plus tard le 9 septembre à l'adresse suivante:

Secrétariat d'INDECOSA-CGT
Case 1-1
263, rue de Paris
93516 Montreuil Cedex
Mail : indecosa@cgt.fr

L'ensemble des documents (dossiers, déroulement de la journée et bulletin d'inscription) sont sur le site indecosa.cgt.fr.

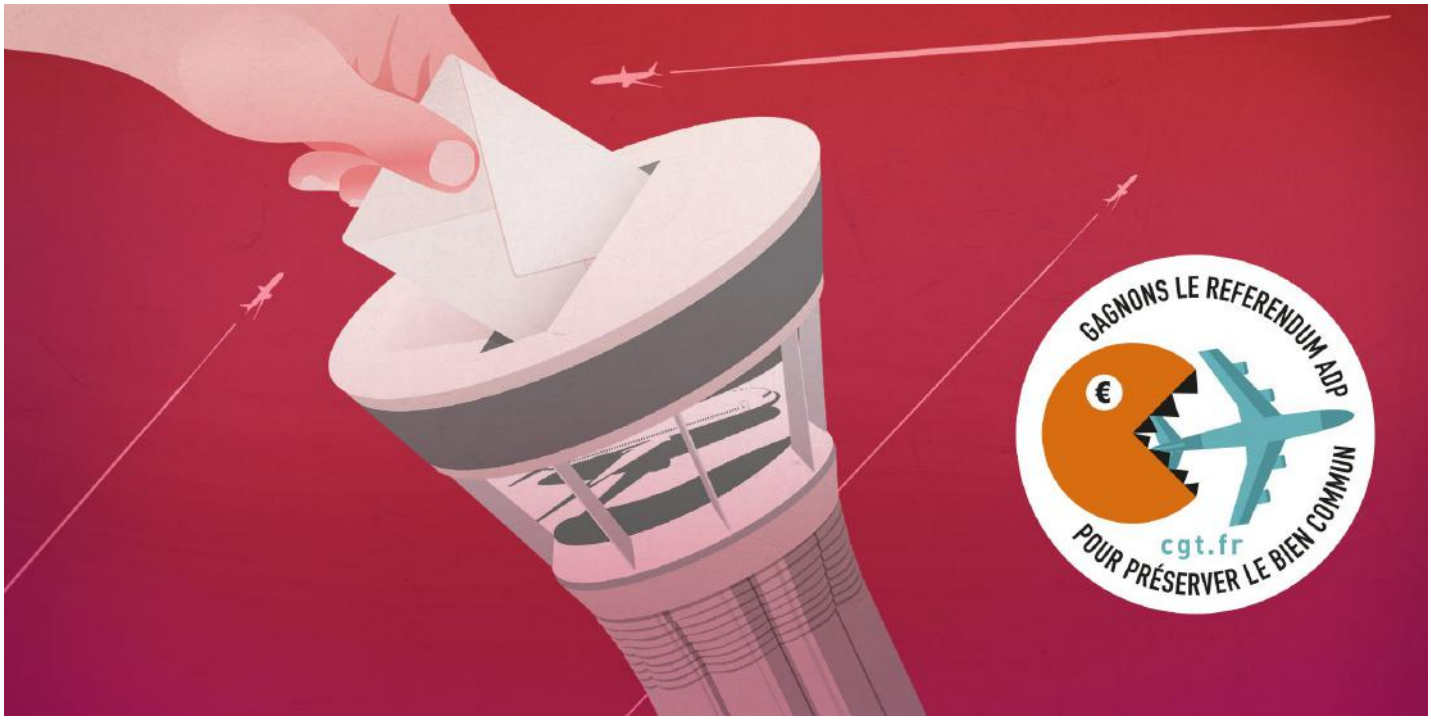

Privatisation des aéroports de Paris – A.D.P

OBJECTIF 4,7 Millions de signatures.

Montrons à ce gouvernement que c'est le peuple qui décide !!

Le gouvernement veut privatiser les aéroports de Paris (A.D.P) dans son objectif permanent de brader le bien public et l'offrir au privé.

La constitution prévoit la possibilité d'organiser un référendum d'initiative partagée (R.I.P), pour permettre aux citoyens de donner leur avis.

Mais au préalable, il faut recueillir 10% de signature du corps électoral, Notre objectif: chaque syndiqué doit rapporter 6 signatures.

Top chrono ! Ce referendum est ouvert depuis le 13 juin 2019 jusqu'au 13 mars 2020.

2 possibilités :

Connectez-vous sur :

https://www.referendum.interieur.gouv.fr/initiatives_encours

Déposez en Mairie (ou en consulat) :

*Le formulaire cerfa n°15264*02*

N'oubliez pas de vous munir de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport.

RADIO QUINQUIN: 40 ans déjà…

Les retraité(e)s ont fait reculer « Macron »

Ensemble, Actifs, Retraités, Privés d'emplois, faisons le reculer sur le dossier Retraite.

Macron se vante de tenir ses promesses, pourtant il s'est fait élire en promettant de « *préserver le pouvoir d'achat des retraité-e-s* ».
Une fois élu, il a gelé les pensions alors que la loi, le code de la sécurité sociale, impose une revalorisation chaque année selon l'inflation. Pire, il a diminué la majorité des pensions en augmentant la CSG de 25 %. E. Macron se vante de ne pas céder aux mobilisations, pourtant il a reculé trois fois sous la pression des retraité -e-s :

* le 20 mars 2018, le gouvernement annonce que 100 000 retraité-e-s seront exemptés de la hausse de la CSG par un léger relèvement des seuils.

* le 10 décembre 2018, il annonce l'annulation de l'augmentation de 25 % pour les pensions inférieures à 2 000 €. La promesse ne sera tenue qu'en partie, seulement pour les pensions.

* de 1 200 € pour un célibataire et 1 000 € pour une personne mariée.

* le 25 avril 2019, il annonce qu'il revalorisera les pensions inférieures à 2 000 € en 2020 et pour tous en 2021, en fonction de l'inflation. S'il « tient » sa promesse de la même façon qu'en 2018, ce sera pour des pensions bien plus faibles ! Il annonce aussi un minimum de pension à 1 000 €, sans préciser ni le calendrier ni les modalités.

Macron s'est trompé en pariant sur l'absence de mobilisation des retraité-e-s matraqués, injuriés. Depuis son élection, la colère s'est exprimée avec force au cours de 7 manifestations dans tous les départements, notamment le 15 mars 2018 avec 200 000 retraité-e-s dans la rue et de nombreux élus LREM ont senti la colère en recevant des délégations de nos organisations.

Aujourd'hui tout le monde a remarqué qu'un gilet jaune sur deux est en retraite, il réclame une augmentation des pensions, une justice fiscale et sociale, la réduction des inégalités.

Mais cela ne suffit pas, le compte n'y est pas !

La suppression de la hausse de la CSG pour certains n'est qu'une partie de nos exigences :

* ne revaloriser que les pensions inférieures à 2 000 € crée une injustice : une retraitée à 2 000 € propriétaire de son logement serait pauvre, et un retraité sans patrimoine donnant ses 2 001 € à son EHPAD et demandant à ses enfants de compléter serait riche ?

* le gouvernement cherche à diviser les personnes en retraite en espérant qu'une partie cesse de se mobiliser.

* la perte de pouvoir d'achat des deux ans n'est pas compensée. La CSG continuera de diminuer la pension de beaucoup et la revalorisation des pensions en 2020 ou 2021 ne permettra pas de compenser tout ce qui a été perdu à cause de l'inflation : 1,85 % en 2018 et 1,1 % en 2019. CSG et inflation font perdre 6,5 %, soit plus de ¾ d'un mois de pension sur deux ans. Le minimum contributif (le minimum de pension) porté à 1000€ mettrait fin au scandale d'un minimum de 636,56€ ou 695,59€ pour une carrière complète, inférieur au minimum vieillesse ASPA de 868,20€. Mais il restera inférieur au seuil de pauvreté de 1026 €. Il ne résout pas la trop faible pension des personnes, notamment les femmes, qui n'ont pas toute la durée de cotisation exigée : un.e retraité.e qui n'a cotisé que la durée moyenne constatée aujourd'hui, 32 ans, devra (sur)vivre avec un minimum de 771 €.

Les Moyens existent pour répondre aux besoins sociaux !

Pour augmenter les pensions, nous demandons le rétablissement de l'ISF (4,5 milliards d'euros), l'imposition des dividendes à l'impôt progressif (10 milliards), la fin du CICE (40 milliards en 2019), le rétablissement de l'exit tax (6 milliards), la lutte contre la fraude fiscale (au moins 100 milliards), etc.

L'expression de notre colère a obligé Macron à annoncer des reculs. C'est le moment de mobiliser largement, retraités et futurs retraités pour maintenir et améliorer notre système solidaire et intergénérationnel de retraites.

Agenda

9 au 13 septembre: Session 3 module 2 PRUDIS - U.L de Lille

16 au 20 septembre: Niveau 2, 2eme partie - U.L d'Onnaing

10 septembre: C.E UD - UL - UP

11 septembre: Journée d'action santé à Paris

13 septembre : Réunion pour le 40e anniversaire de lancement de radio Quinquin à Auby. 9h

16 septembre: Journée d'action finance publique

19 septembre: Journée d'action Mines Energie

20 et 27 septembre: Journées d'action pour l'urgence climatique

21 septembre: Marche pour la paix

24 septembre: Journée d'action interprofessionnelle

14 au 18 octobre: Session 4 module 2 PRUDIS - U.L de Cambrai

Faites connaitre vos dates à coordination@cgt59.fr

Retrouvez toutes les infos de l'UD en vidéo sur:

Facebook :UD CGT NORD

YouTube: UDnews#59

Comité de rédaction UD Nord:
Valérie PRINGUEZ - Alexandre ONG - David ROTOLO

com@cgt59.fr

L'I.G.P.N : la première usine à fake news du ministère de l'intérieur !

Le gouvernement n'as plus honte de mentir publiquement, et ne se donne même plus la peine de cacher les choses. Vérité ou mensonge n'ont plus de sens dans leur bouche…

« Où est Steve ? »
La fake-news qui dure et qui risque de durée... « Il n'y a aucun rapport entre la mort de Steve et la charge de la police »... « Les forces de l'ordre ne font pas preuve de violences illégitimes »... L'emploi des forces de l'ordre n'aurait donc rien à voir avec la disparition du jeune mort noyé, retrouvé un mois après sa disparition suite à une charge de la police. Alors que les fêtards du 21 juin prolongeaient leur soirée, loin de toute habitation, les responsables politiques ont donnée l'ordre de charger, malgré les risques existants. Remercions l'intervention des pompiers et de la sécurité civile, car le bilan aurait pu être bien plus lourd, sans leur présence.

Relevons, que depuis le 17 novembre 2018, aucune action en justice, ni même d'enquête préliminaire n'a été menée, concernant les manifestants blessés par les forces de la police !

Il en est de même, à propos de la communication sur l'attaque de l'hôpital Necker pendant l'une des manifestations des gilets jaunes.

Une autre de ces fakes news, dont le seul objectif de discréditer toutes formes de contestation.

ÉCLAIRER ET COOPÉRER

degest

Conseil, études et formation au service des représentants des salariés depuis plus de 20 ans

CSE

Stratégie/Finance

- ***Expertises comptables***
- ***Accompagnement dans le cadre des 3 consultations annuelles « Loi Rebsamen »***
- ***Études libres***
- ***Gestion et comptabilité du CSE***

Conditions de travail

- ***Expertises projet important***
- ***Expertises risque grave***
- ***Accompagnement des travaux de la commission SSCT***
- ***Aide à la mise en place d'une politique de prévention***

Formation

Agrément formation économique et SSCT
Formations sur-mesure

© 2019/07 - Cabinet Degest - RCS Paris B391 670 635

Contacts
courrier@degest.com
13, rue des Envierges - 75020 Paris
Tél: 01 42 40 39 38
www.degest.com